



## Réunion du Conseil des Comités Régionaux Marseille les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2024

### Présents :

Mme SCHMITT Karine – Grand Est  
Mme COSTE Lucette – Provence Alpes Côte D'Azur  
Mme CLAMENS Marie – Occitanie  
Mme BELLI Hélène – Ile de France  
M. VENON Jean Noel – Bretagne  
M. POULARD Philippe – Normandie  
M. CHIRAND Pascal – AURA  
M. DUTRONC Robert – Bourgogne/Franche Comté  
M. Alain NEHEMIE représentant la Nouvelle Aquitaine  
Mr EVRARD Eric – Hauts de France  
Absents excusés: CR Centre Val de Loire et CR Pays de Loire  
Absent : La Corse

### CHAMPIONNAT DE France JEUNES

**Nombre équipes aux Championnats de France** = 64 équipes dans chaque catégorie semble faire l'unanimité au niveau des Régions et de la FD.

**Quotas par CR** : Il serait bien de ne plus avoir à se poser la question chaque année et choisir une fois pour toute une formule pour définir les quotas

Les régions demandent la création d'un comité de pilotage d'abord entre les présidents de région qui souhaitent y travailler puis avec la DTN pour aboutir à une concertation et un projet commun présenté au Comité Directeur de la FFPJP. Ce comité serait composé de Mmes BELLI Hélène – CLAMENS Marie et COSTE Lucette et de MM. CHIRAND Pascal et POULARD Philippe.

Système Swiss : Est-il possible d'avoir 2 équipes à égalité ? Et si tel est le cas, quel point de règlement doit être pris en compte (tir de précision selon quelle formule,). Ceci afin que tout le monde applique la même formule dans toutes les compétitions concernées. Apparemment il existe un tuto système SWISS spécifique à la FFPJP, qu'il serait peut-être bien de faire figurer sur un règlement.

### NATIONAUX

Incidents sur ces compétitions

Pourquoi pas de rapports d'incidents ou incomplets ?

Quelles solutions pour éviter ces débordements à l'avenir ?

Il a été remarqué que des rapports d'incidents ne sont pas faits systématiquement par les délégués, arbitres ou organisateurs ce qui n'est pas normal. Il faut peut-être en tirer les conséquences et ne plus les désigner sur un concours national.

Le Président fédéral a rédigé un mot qui sera à lire lors des organisations de toutes compétitions de quelque nature que ce soit.

**Délégations Nationaux**: AURA et PACA organisent les 3/4 des nationaux et ne peuvent assurer toutes les Délégations. Solliciter les élus régionaux de toutes les régions pour pourvoir ces délégations non assurées par la FFPJP et le CR organisateur. Éviter la désignation par défaut du CD organisateur et surtout un membre du club organisateur.

Développer la formation des délégués pour éviter des affaires disciplinaires pouvant mettre en cause des Délégués.

**Tenue vestimentaire** – Bas sportif pour les nationaux Qu'en est-il ? Quand cela sera-t-il mis en place ? Il y a suffisamment longtemps que la question est posée. La tenue sportive étant déjà obligatoire dans bien d'autres compétitions.

Certains organisateurs se plaignent encore de la désignation géographique des arbitres qui viennent de loin et donc des frais importants pour l'organisateur.

### **Élections des 2 représentants des régions au futur CD de la FFPJP.**

Le conseil des régions souhaite que les deux représentants au futur CODIR soient élus en présentiel la veille ou le matin du congrès fédéral.

Planning des élections (CD-CR-FFPJP-arbitres-Educateurs-Haut niveau)

Le retroplanning doit tenir compte des textes et des différents délais à respecter. La date du 24 novembre qui a été annoncée pour les assemblées générales départementales doit être respectée.

Pour le vote des clubs, la meilleure solution est certainement le vote des clubs lors des assemblées générales départementales.

Le Conseil des Régions sensibilise le Comité Directeur Fédéral sur les délais administratifs imposés par les textes entre les AG Départementales et Régionales, notamment en cas d'absence de liste ou de liste incomplète.

La FFPJP va programmer très prochainement une nouvelle visioconférence de la Commission Mixte paritaire pour travailler sur ce sujet ainsi que sur les modalités de vote.

### **GESLICO**

Honorabilité – arbitres – Educateurs...

Saisie des informations dans Geslico.

Les comités régionaux ne pouvant faire des mises à jour de Geslico concernant la composition de leur comité directeur, il est donc demandé à la FFPJP de mettre à jour la composition des CR.

Pour la mise à jour des arbitres et éducateurs dans GESLICO, certains comités départementaux ne le font pas. Pourquoi le centre national de formation ne le ferait pas pour les éducateurs et la CNA pour les arbitres ? La FD gère le recensement des BF1 (en activité) et des Arbitres (en activité) pour établir la liste des électeurs de ces deux collègues.

Il a été constaté également un nombre important de doubles licences pour certains joueurs. Aux comités départementaux d'être plus rigoureux.

### **MISE A JOUR DU REGLEMENT DES CONCOURS REGIONAUX**

#### **Article 2 Inscriptions**

Augmentation des frais d'inscription pour un concours régional de 50 à 70 euros applicable pour 2025.

Gratuit pour les concours jeunes.

#### **Article 6 Déroulement**

Modification demandée

Remplacer le mot **peuvent se dérouler** par **doivent se dérouler** sur **2 jours maximum en pétanque et 3 jours maximum pour le provençal.**

Rajout des dotations suivantes :

Concours jeunes en doublette : de 200 € à 400 € en lots

Concours jeunes en individuel : de 100€ à 200€

Le règlement sera mis à jour et transmis à la FFPJP pour validation.

### **Calendrier 2025**

Est-il établi ? Les régions seront elles impliquées dans celui-ci ?

Les Régions souhaiteraient être associées au travail de la Commission en charge de ce sujet.

Michel LEBOT exprime sa volonté de modifier le calendrier fédéral en valorisant les Championnats régionaux

### **La parité au niveau des régions à l'horizon 2028 et limitation des mandats**

Quelles sont les motivations du ministère qui limite le nombre de mandat d'un président (Fédération et régions) ?

## Questions diverses

**Ile de France :** Maintenant que les nouveaux statuts ont été validés au Congrès, quelle suite pour le prochain mandat ?

Comment faire pour les départements qui n'ont pas suffisamment de BFI pour encadrer leurs équipes au chpt Régional jeunes ? Pouvons-nous laisser uniquement pour ce championnat régional place aux nos initiateurs ? Bien entendu, les coaches sur le Championnat de France Jeunes seront à minima BF1.

La carte d'identité et le permis de conduire sont maintenant autorisés sur le téléphone, pourquoi ne pas autoriser la licence avec photo ?

### **Normandie :**

Le manuel d'utilisation Gestion Concours que l'on trouve à télécharger sur le site F.F.P.J.P date de 2015 alors que l'on trouve des versions 2023.2.1 sur les sites de certains comités départementaux. Quand aura-t-on une mise à jour sur le site de la fédération ?

### **CD76:**

Quel recours a un club vis à vis de joueurs ayant des dettes et ne répondant pas aux relances de paiement tout en demandant leur mutation?

Sachant que, si ceux-ci restent 5 ans sans reprendre de licence, ils ne figureront plus dans la base des licenciés. Passé ce délai ils pourront reprendre une licence sans payer de démission et sans avoir réglé leurs dettes à leur ancien club.

### **Bourgogne Franche Comté**

Qui vote lors des assemblées générales des comités régionaux 2024 ?

Les Grands Electeurs uniquement comme précédemment ? OUI

Les clubs aussi ? NON

Quel est le délai de dépôt des listes par rapport à la date de l'AG ? Et auprès de qui doivent-elles être transmises ?

Compte-tenu du championnat du Monde à Dijon qui oblige le CD21 à décaler son AG, des aménagements sont-ils prévus pour l'Assemblée Générale du Comité Régional BFC ? En effet, AG du CD21 le 14 décembre, AG le lendemain du Comité Régional le 15 décembre puisque le congrès de la FD est prévu le 20 décembre à Belfort. Tout cela dans la même région !

Pourquoi la coupe de France provençal se joue-t-elle sur une année alors que la coupe de France à pétanque sur 2 ?

Le Conseil des Comités Régionaux  
Karine SCHMITT – VENON J.Noel